



DANS CE NUMÉRO :

ESCAPADE AU LUXEMBOURG	2
NOS PENSIONNÉS EN EXCURSION	3
LES CONTENEURS À PUCE ARRIVENT	3
KIDS-ID	3
LES ECOLES COMMUNALES	4
PLAINE DE JEUX DE BORLEZ	5
CÔTÉ TRAVAUX ...	6
QUE COÛTENT LES TRAVAUX?	7
FÊTE DE LA BIÈRE À CELLES	11
GRIPPE A/VIRUS H1N1	11
• CORRECT BOXES •	12
UNE IMPRUDENCE QUI PEUT COÛTER CHER!	12
ESPACE JEUX À VIEMME	12
STAGE DE PÂQUES	13
UNE JOURNÉE À BAMBOIS	13
UNE STAR DE « FAME » À PARIS!	14
UNE FAIMOISE CHEZ LES « ROUCHES »	14
ACADÉMIE DE WAREMME	14
2ÈME ÉDITION POUR LA NUIT DE L'OBSCURITÉ	15
PROGRAMME DES OPÉRETTES	15
QUELQUES STATISTIQUES	16
ÉVOLUTION DES DÉPENSES	18
DES NOUVELLES DE L'ADL	18
PRIMES DE NAISSANCE 2008	19
ÉVÈNEMENT À LA CHAPELLE DE SAIVES	19
SIRÈNES D'ALERTE NBC	20
CARREFOURS DES GÉNÉRATIONS	20
MOBI-SERVICE	21
ESPACE INFORMATIQUE	21
SERVICE DE REPASSAGE	21
LES RISQUES LIÉS AU SOLEIL	22
LES PESTICIDES SONT DANGEREUX	23
ETAT CIVIL	24
UNE RUE, UNE HISTOIRE ...	26
RIMES, POÉSIE	26
CALENDRIER CULTUREL	27

Chères Faimoises, chers Faimois,

Ne pourrait-on pas remplacer quelques mots tels que élections, manifestations, réclamations, agressions par un seul mot « évasion ».

Ne pourrait-on pas tout simplement s'autoriser à s'arrêter et à profiter un peu plus de la vie.

Des travaux, ce n'est pas ce qu'il manque. Que ce soit chez vous ou à la commune. Des projets, nous en trouverons toujours et c'est cela qui nous fait avancer.

De nos jours, qui ne connaît pas le stress quotidien, les embouteillages ...

Combien de fois ne prononçons-nous pas ces mots « va plus vite », « dépêche-toi », « nous allons être en retard ». Mais vers quoi courrons-nous ainsi?

Pourquoi ne pas profiter de cette période estivale pour modifier quelque peu nos habitudes. Prenons le temps de flâner, de marcher, de bouquiner, de parler, arrêtons-nous pour admirer toutes les beautés que la nature nous offre, pour siroter un bon verre avec nos amis, nos voisins ou tout simplement en famille.

C'est de tout cœur que je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables moments de détente et de profiter pleinement de la chaleur du soleil.

Marie-Alice VANDEREYKEN
Votre Bourgmestre

ESCAPADE AU LUXEMBOURG

Cette année, Marie-Alice Vandereyken, votre bourgmestre, a emmené une cinquantaine de citoyens au Luxembourg pour une escapade de deux jours.



La première découverte a été une taillerie de pierres précieuses et sa salle d'exposition. Un petit cadeau souvenir a été offert. Ensuite, le groupe s'est dirigé vers le bateau pour une croisière sur la Moselle. Quoi de plus agréable que de partager un bon repas sous un soleil radieux découvrant de magnifiques horizons. L'après-midi s'est terminée par la visite du jardin des papillons, un petit coin de paradis où volent, en toute liberté, des papillons tropicaux.

Après avoir déposé les valises et s'être rafraîchis à l'hôtel, les participants ont eu la chance d'assister à un cabaret un peu particulier où se sont succédés magicien, chanteuse et travestis! Durant ce spectacle, un menu copieux a été servi : une mise en bouche, un carpaccio de bœuf, un risotto aux cèpes sur jus de truffes, des tranches de porc aux légumes accompagné d'un gratin dauphinois et pour dessert un gâteau forêt noire avec les boissons à volonté!



Après une bonne nuit, la seconde journée débuta par une dégustation de deux vins et d'un crémant à la cave Wellenstein suivie de la visite guidée du centre-ville de Luxembourg. La guide a relaté avec passion l'histoire du Luxembourg. Ensuite, confortablement installés dans un petit train, chacun a pu découvrir la jolie ville d'Echternach.



Nous remercions tous les participants à cette escapade pour leur bonne humeur et pour leur ponctualité.

Si vous aussi, vous avez envie de participer à une journée de découverte et de culture dans une ambiance conviviale, ne manquez pas notre prochaine excursion. Les informations seront transmises au moment opportun.

D'autres photos sont disponibles dans la rubrique « photos » du site www.faiμες.be



NOS PENSIONNÉS EN EXCURSION À BRUXELLES

Le samedi 9 mai, Monsieur Etienne Cartuyvels, Président du CPAS, en charge du 3ème âge, accompagné d'une soixantaine de personnes âgées de 60 ans et plus, ont eu le plaisir de visiter les serres de Laeken ainsi que le centre ville de Bruxelles.

Chacun a pu profiter d'un temps libre l'après-midi pour découvrir et flâner dans les rues de la Capitale. Grâce à la participation de la Commune, le prix de l'excursion était démocratique.

Nous remercions tous les participants et espérons qu'ils ont passé une agréable journée.



LES CONTENEURS À PUCE ARRIVENT

La commune va bientôt changer le système de collecte des déchets ménagers :



Dès le 1er avril 2010, les déchets seront collectés dans deux conteneurs à puce :

- ☛ un conteneur pour les déchets organiques (restes de cuisine, langes d'enfants, ...);
- ☛ un conteneur pour les déchets résiduels (tout-venant).

La collecte aura lieu tous les 15 jours ainsi que l'enlèvement des PMC et papiers-cartons (intensification du ramassage).

Toutes les informations utiles vous seront transmises par courrier et lors des soirées d'informations qui seront organisées dans chaque village. Des personnes spécialisées pourront répondre à vos questions sur le fonctionnement de ces collectes.

KIDS-ID

La nouvelle carte d'identité électronique pour les enfants de moins de 12 ans sera disponible auprès du service population à partir du 15 septembre. Attention, le délai de fabrication est nettement plus long. Il est impératif d'en faire la demande un mois à l'avance sinon il vous en coûtera près de 80 €! La carte carton dont la date de validité n'est pas périmée reste valable.

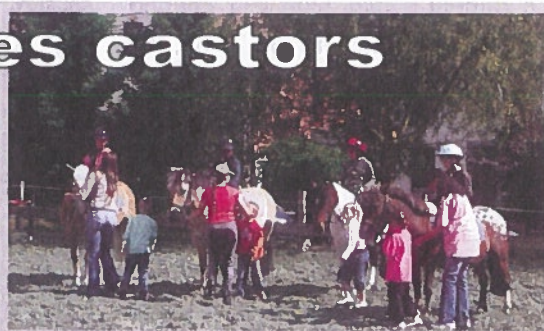
Pour rappel, les enfants âgés de moins de 12 ans doivent être en possession d'une carte d'identité avec photo afin de pouvoir quitter le territoire belge.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service population au 019/33.98.50.



LES ECOLES COMMUNALES

La ferme des castors



LA MER



LES FLEURS



LA CUISINE



BONNE FETE PAPA



BRUXELLES



Une année scolaire qui s'achève et, avec elle, on assiste au départ des enfants de 6^{ème} année vers le secondaire. Nous tenons à les féliciter ainsi que leurs parents pour l'obtention de leur certificat d'études de base (CEB) et nous leur souhaitons une bonne route.

Nous voudrions ici remercier toute l'équipe pédagogique qui, tout au long de l'année, aide les enfants à s'épanouir, à grandir au travers de jeux éducatifs, de projets pédagogiques, éveillant leurs sens, leur curiosité, leur donnant le goût à la lecture, aux mathématiques, ...

Nous remercions également les parents pour leur confiance, pour leur soutien et pour leur participation aux nombreuses manifestations organisées par l'école.

Merci aux membres du Comité des parents pour leur dévouement, pour leur dynamisme et pour leur générosité (participation financière pour les classes de neige, pour les excursions, pour l'achat de jeux, de matériel audio, ...).

Merci aussi à l'administration communale qui met à notre disposition du personnel efficace et en nombre suffisant pour optimiser au mieux l'encadrement des élèves.

Grâce à ces services, mis à la disposition de tous, notre école connaît un accroissement constant du nombre d'enfants. Notre école compte actuellement plus de 260 élèves.

Nous vous souhaitons de profiter au maximum de cette période estivale et nous espérons vous retrouver en pleine forme à la rentrée, en septembre.



PLAINE DE JEUX DE BORLEZ

Comme chaque année, une plaine de jeux est organisée au Cortil à Borlez du *lundi 6 juillet au vendredi 21 août de 7 heures 30 à 18 heures* pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Des groupes sont formés suivant l'âge des enfants :

- ☛ les petits de 2,5 à 5 ans;
- ☛ les moyens de 6 à 8 ans;
- ☛ les grands de 9 à 10 ans;
- ☛ les très grands de 11 à 12 ans.

Amusement



Les activités sont adaptées en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant mais aussi en fonction de la météo.

Tout au long de la plaine, différents thèmes sont abordés : *animations sur le tri des déchets par Intradel « Sauvons notre planète », cuisine, expériences sur le thème de l'eau, de l'air, bulles de savon, les 5 sens, les indiens et les cow-boys, pirates, foot, danse, tennis, jeux olympiques et jeux de société.*

Les enfants sont encadrés par un chef de plaine et par des moniteurs brevetés. Le coût de participation à la plaine s'élève à 2,50 € par jour et par enfant.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

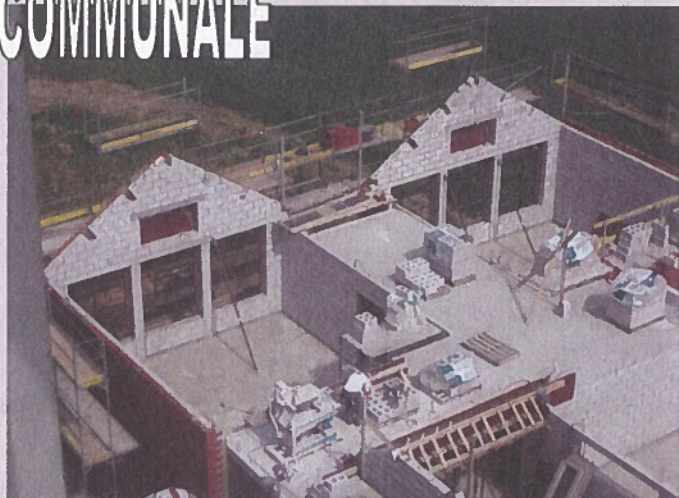
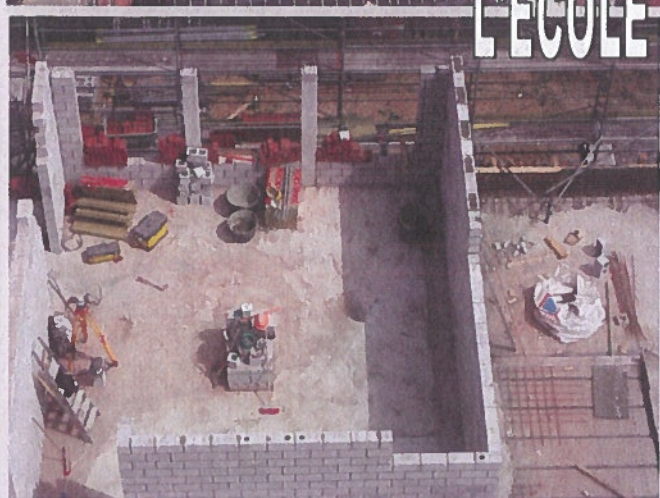
- L'administration communale au 019/33.98.50
- Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89
- Chefs de plaine : Lapierre Sabine au 0472/94.45.33 (en juillet) et Pivato Grégory au 0477/21.10.28 (en août)

Animations

CÔTÉ TRAVAUX ...



L'ECOLE COMMUNALE



LA SALLE LA FORGE



LA BUVETTE DU FOOTBALL

CÔTÉ TRAVAUX ...

Le service de voirie, outre les travaux habituels a effectué :

- ☛ La pose de potelets rue A. Braas pour améliorer la circulation des piétons sur les trottoirs.
- ☛ La création d'un parking face aux bâtiments préfabriqués de l'école communale de Celles.
- ☛ La pose de tuyaux (mini égout) rue Cortil Jonet.

Ils ont aussi mis la touche finale à plusieurs chantiers exécutés par des entrepreneurs privés:

- ☛ Rue Boca de Waremmé : réaménagement des trottoirs et renforcement des bords de route.
- ☛ Place de Viemme : pose de mobilier urbain, de clôtures et de potelets.
- ☛ Démolition de l'ancien carrelage à la salle La Forge.
- ☛ Creusement de tranchées et démontage de clôtures pour la nouvelle buvette à l'Etoile de Faimés.
- ☛ Pose de tuyaux rue Champignotte (mini-égout) en préparation du chantier de réfection des trottoirs (début du chantier septembre 2009).

Travaux d'entretien:

- ☛ Réfection complète de la salle Patria après incendie.
- ☛ Fabrication d'une nacelle pour la taille des arbres.
- ☛ Taille de la végétation dans les bassins d'orage.
- ☛ Réparation de filets d'eau (rue de la Vallée, rue du Fays, ...).



Les entretiens routiers 2008 (rue Grimont, rue Barbe d'Or, rue d'Aineffe, rue de Celles, rue des Brocalis) ayant subi des avaries anormales cet hiver, l'entrepreneur qui les avait réalisés s'est engagé à les améliorer à ses frais au cours du second semestre 2009.

QUE COÛTENT LES TRAVAUX ?

Comme vous l'aurez remarqué, de nombreux chantiers sont en cours ou viennent de se terminer. D'autres projets sont encore dans les cartons mais devraient en sortir très prochainement.

Si vous vous demandez ce que cela coûte : voici la réponse...

Construction d'une nouvelle école : 3.986.925,21 €

1^{ère} phase actuellement en cours :

- Lot 1 : gros œuvre et abords :

Travaux adjugés à l'entreprise FRANKI pour la somme de 2.315.609,28 €.

2^{ème} phase : dossiers adjugés, actuellement soumis à la tutelle régionale pour approbation :

- Lot 2 : Electricité : travaux adjugés à l'entreprise Bada Claude de Villers-le-Bouillet et Gimi sa d'Embourg pour la somme de : 189.623,94 €.
- Lot 3 : Chauffage, ventilation et sanitaires : travaux adjugés à l'entreprise Delta Thermic sa de Herstal au montant de 429.105,50 €.
- Lot 4 : Revêtements de sols et murs, peintures : travaux adjugés à l'entreprise Perma-Glaze sa de Jemeppe-sur-Meuse pour la somme de 206.922,17 €.

- Lot 5 : Menuiseries, faux plafonds, 1^{er} équipement fixe : travaux attribués à l'entreprise Oswald Heck sa à Nidrum pour la somme de 489.119,73 €.
- Lot 6 : Ascenseur : lot attribué à l'entreprise Schindler sa de Bruxelles pour 30.988,1 €.

Soit un montant total de travaux de 3.661.368,72 €, somme à laquelle il faut ajouter les frais suivants :

Architecte, techniques spéciales et coordination sécurité-santé : 325.556,49 €.

Ce qui porte le montant total de l'entreprise à la somme de : 3.986.925,21 €.

Ces travaux sont financés par des subsides de la Communauté française pour 2 266 289,50 €.

Soit un montant total à charge du budget communal de : 1.806.240,96 €

Financé comme suit :

- par un emprunt remboursé par la commune mais à un taux d'intérêt préférentiel garanti par la Communauté française de 1.25 % : 1.720.635,71 €.
- par un emprunt à charge totale de la commune de : 85.605,26 €.

Extension et transformation de la salle La Forge : 743.580,47 €

Travaux réalisés par l'association momentanée de GESCO sa de Waremme et Gobiet sa en 2 phases pour un montant total de 678.673,72 € :

1^{ère} phase : gros œuvre et stabilité : 412.123,93 €.

2^{ème} phase : parachèvements : 266.549,79 €.

Frais d'architecte et coordination sécurité : 64 906,75 €.

Subsides de la Région wallonne : 447.170 €.

Part communale : 293.410,47 €.

A ajouter :

✓ le démontage de l'ancien plafond et du carrelage réalisés par le service communal de voirie;

Aménagement de la Place des Combattants à Viemme : 104.721,44 €

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Christiaens Béton de Hannut pour la somme de 89.428,68 € (dont 29.820,45 € pour les jeux).

Montants auxquels il faut ajouter les honoraires d'architecte et les coûts de coordination sécurité-santé : 6.292,76 €.
Soit un montant total de 104.721,44 €.

Subsides de la Région wallonne : 72.120,00 €.

Donc à charge de la commune : 32.602,44 €.

Travaux de construction d'une cafétéria avec vestiaires et tribune pour le football : 805 957,09 €

Travaux réalisés par l'entreprise SOWACO.

Montant de l'adjudication : 715.681,08 €.

Architecte, techniques spéciales et coordination sécurité-santé : 64.769,13 €.

Suivi du chantier par la SPI+ : 25.506,87 €.

Soit un total de 805.957,09 €.

Recettes : Subsidés Région wallonne : 392 973,98 €.

Part communale : 484.551,23 €.

Amélioration et égouttage de la rue de l'Eglise à Celles : 573.654,58 €

Travaux réalisés par l'entreprise Balaes d'Oreye pour la somme de 530.297,01 €.

Frais d'étude, de surveillance du chantier et coordination sécurité : 31.627,64 €.

Recettes : Subsidés Région wallonne : 161.400 €.

Participation de la SPGE : 102.240 €.

Part communale : 298 284,65 €.

Réparation du mur du cimetière de Les Waleffes : 10.550,96 €

Travaux effectués par l'entreprise Liégeois de Battice pour la somme de 10.550,96 €.

Entretiens routiers 2008 : 40.622,14 €

Entretiens réalisés par JMV Colas Belgium sa de Crisnée pour la somme de 40.622,14 €.

Entretien rue du Bois à Aineffe : 4.446,75 €

Par JMV Colas Belgium sa de Crisnée.

Pose de canalisations rue Boca de Waremme à Les Waleffes

Travaux réalisés par l'entreprise Balaes sa de Oreye pour la somme de 32.614,46 €.

Pose de canalisations et réfection de trottoirs rue Champignotte à Aineffe

Attribué à l'entreprise Legros d'Anthisnes à la somme de 37.203,43 €.

PROJETS 2010 :

Entretiens routiers : 81.500 €



✓	Rue des Brocalis :	14.483 €
✓	Rue F. Delchambre :	49.100 €
✓	Rue des Bada :	17.567 €

Le dossier sera transmis à la Région Wallonne pour approbation.

Un subside de 50.000 € nous est accordé par le Ministre Courard pour la réparation et l'entretien des routes suite aux dégâts causés par le gel sur les voiries communales.

Amélioration et égouttage de la rue Hubert Krains à Les Waleffes : 229.151 €

Dossier en cours de finalisation auprès du Service Technique Provincial - Il devra encore être soumis au Conseil Communal - ensuite l'adjudication pourra être lancée et il faudra obtenir l'accord de la Région wallonne sur l'adjudication pour pouvoir débiter les travaux :

Estimation du chantier : 229.151 €.

Subsides escomptés : 138.940 €.

A charge du budget communal : 118.841 €.

Restauration de l'Oratoire St Sulpice d'Aineffe

Le permis d'urbanisme pour les travaux a été obtenu - le Certificat de Patrimoine est également clôturé - le dossier a été mis en adjudication et est en cours d'analyse par l'architecte. A première vue et sous réserve de vérification, les offres sont près de 100.000 € inférieures aux prévisions!

Estimation des travaux : 449.478,40 €.

Lot 1--gros œuvre : 277.344,70 €.

Lot 2- rejointoiement : 71.491,29 €.

Lot 3--toiture : 87.808,48 €.

Lot 4--paratonnerre : 4.807,12 €.

Lot 5--survitrage : 8.026,81 €.

Architecte + techniques spéciales + coordination : 100.000 €.

Total : 549.478,40 €.

Subsides Région Wallonne : 274.687 € .

Participation Fabrique d'Eglise : 12.400 €.

Part communale : 262.391,40 €

Après approbation de l'adjudication par la Région wallonne - Division du Patrimoine, les travaux pourront commencer ...

Egouttage de la rue de Vaux à Les Waleffes

Le dossier est à l'étude auprès du Service Technique Provincial. Il devra être soumis au Conseil Communal et ensuite pourra être adjudgé. Les travaux pourront ensuite débiter (pas de subside de la Région wallonne pour ce chantier - participation des lotisseurs).



Transformation du presbytère de Les Waleffes pour y créer des logements

Un architecte a été désigné - les plans sont en cours de réalisation. Il faudra ensuite obtenir l'accord de l'urbanisme (permis) et la promesse de subsides de la division du logement de la Région wallonne...

Entretemps, une classe primaire sera installée au rez-de-chaussée à la rentrée prochaine pour pallier au manque d'espace à l'école.

FÊTE DE LA BIÈRE À CELLES



Photos
réalisées
par
l'équipe
de
Faimons-
nous

GRIPPE A/VIRUS H1N1

La grippe (ou influenza) est causée par un virus qui contamine le système respiratoire (nez, gorge, bronches et parfois poumons). Il se transmet d'individu à individu par contact direct ou indirect. L'infection peut durer plus d'une semaine et se limiter à quelques symptômes. Mais elle peut aussi engendrer des complications.

Pour éviter que cette maladie continue à se propager, le commissariat interministériel influenza diffuse un certain nombre de précautions à prendre que nous souhaitons vous communiquer:

1. Lavez-vous les mains régulièrement avec du savon.
2. Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous éternuez.
3. Débarrassez-vous de vos mouchoirs à la poubelle.
4. En l'absence de mouchoir, couvrez-vous la bouche et le nez.
5. Si vous êtes malade, évitez les contacts proches et restez à la maison.

Les symptômes de la maladie :

- ✓ fièvre > à 38°C;
- ✓ courbatures (douleurs articulaires et/ou musculaires), maux de tête;
- ✓ toux;
- ✓ diarrhée, vomissements;
- ✓ malaise général.



Pour toutes vos questions, le call center influenza est accessible du lundi au vendredi de 8 à 17 h et le week-end de 9 à 17 h au numéro gratuit 0800 99 777 ou par e-mail à l'adresse info@influenza.be ou www.influenza.be

« CORRECT BOXES »

Pour améliorer la qualité de la distribution du courrier, la Poste a décidé de lancer le projet « Correct Boxes » et vous recommande les 7 points suivants :



1. Placez votre boîte aux lettres le long de la voie publique.
2. Veillez à ce qu'elle dispose d'une ouverture d'au moins 23 cm de large, 3 cm de hauteur et une profondeur de 35 cm.
3. L'ouverture se situera idéalement à une hauteur de 70 à 170 cm.
4. L'accès à la boîte doit toujours être libre et sans danger.
5. Le numéro de maison et le numéro de boîte éventuel doivent bien être en vue. Parfaitement visibles et lisibles depuis la voie publique.
6. Dans les immeubles à appartements, les boîtes aux lettres seront numérotées en ordre continu.
7. Le nom des habitants sur la boîte aux lettres est vivement conseillé.

En suivant ces conseils, votre courrier vous parviendra dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

UNE IMPRUDENCE QUI PEUT COÛTER CHER!

Depuis plusieurs années, la route de campagne qui relie Celles à Les Waleffes est devenue une route à sens unique en raison de son étroitesse et de sa dangerosité. Pourtant, malgré les panneaux indiquant le sens interdit, des automobilistes inconscients circulent encore fréquemment en direction de Celles. Nous rappelons à ces automobilistes qu'ils risquent non seulement une amende mais aussi leur vie et surtout la vie d'autrui!

Nous vous recommandons donc de bien respecter le code de la route!

ESPACE JEUX À VIEMME



Photo de Jacques Lemoine

Le 22 juin, la place de Viemme récemment aménagée a été officiellement inaugurée. Dorénavant, un espace pétanque, un coin pique-nique et des jeux réservés aux enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans sont à la disposition de la population.

Nous attirons votre attention sur le fait que les véhicules à deux roues (vélos, motos) ainsi que les ballons sont strictement interdits sur l'aire de jeux.

Nous vous invitons, dès à présent, à profiter pleinement

de ce nouvel espace tout en veillant de bien respecter les lieux.

Bon amusement à tous!

STAGE DE PÂQUES

Pendant les vacances de Pâques, 70 enfants ont participé aux deux semaines de stage organisé dans le cadre de l'accueil extrascolaire.

La première semaine était réservée aux cyclistes : apprentissage du vélo et prise de connaissance du code de la route tandis que la seconde semaine portait sur l'aquarelle, le bricolage et la natation. Après quelques jours d'entraînement au travers de nos campagnes, les enfants se sont rendus sur le ravel pour une ballade de 26 km . Les activités proposées ont rencontré un tel succès qu'elles seront à nouveau proposées très prochainement.



Le code de la route



UNE JOURNÉE GRATUITE À BAMBOIS



Dans le cadre de l'apprentissage à la Citoyenneté, nous proposons chaque année aux jeunes Faimois de 10 à 14 ans, une journée gratuite à Bambois (hormis pique-nique) le 25 août prochain. Nous nous y rendrons en car. Attention, le nombre d'enfants est limité à +/- 20 enfants. Les parents qui le désirent, peuvent participer à cette journée.

Au programme : s'il fait beau en matinée, apprentissage du code de la route sur une piste avec vélos, cuistax. Et si le temps est désagréable, nous proposons, le jeu : « Je connais ma commune ». L'après-midi : découverte nature autour du lac et des jardins.

Renseignements : Frédéric Delnatte 0477/78 55 30.



Le 25 août 2009



UNE STAR DE « FAME » À PARIS!

Joseph-Emmanuel Biscardi a 25 ans et n'a pas froid aux yeux. Il y a peu, ce chanteur, auteur - compositeur - interprète était à l'affiche de la comédie musicale « Fame » à Paris!

Né de parents musiciens, la musique a toujours fait partie de son quotidien. Après avoir obtenu son premier prix de Solfège, il se passionne pour le chant. En 2002, il gagne un concours ce qui lui a permis d'enregistrer en studio son premier titre « Un autre avenir ». Ensuite, il sillonne la Belgique en passant par Hannut, Chaudfontaine, Bertrée, Manage, Liège, Verviers, Spa, ... avant d'atterrir en France. Le 26 septembre 2008, à Béziers, Joseph-Emmanuel a reçu le 1er prix décerné par le jury lors de la finale « Talents Rose d'Or 2008 ». Une tournée lourde en représentations (60 dates retenues) attira un nombre important de spectateurs (60.000). Ces 25 et 26 juin, il était à nouveau à l'affiche au théâtre Le Moderne avec « L'empereur, sa femme et le p'tit prince ».



Photo de Bernard Rivière

Nous lui réitérons nos félicitations et lui souhaitons beaucoup de succès dans les mois et les années à venir.

Si vous souhaitez suivre la carrière de ce brillant faimois, nous vous conseillons vivement de visiter son site Internet www.joseph-emmanuel.com

UNE FAIMOISE CHEZ LES « ROUCHES »



A 4 ans, Lorène Martin délaisse les poupées au profit du ballon rond. Douze années plus tard, on la retrouve du côté de Sclessin au Standard Fémina B, devenu Champion en D3 nationale.

Cette jeune fille qui occupe actuellement le poste de médian défensif, a commencé sa carrière avec son frère chez les Verts de l'étoile de Faimès. Elle a toujours eu envie de porter le maillot rouge et c'est chose faite. Avec 22 succès en 25 sorties, le bilan est plutôt bien réussi.

Nous sommes fiers de compter parmi nos citoyens une championne et espérons la retrouver bientôt en équipe nationale!

Photo du Standard Fémina de Liège

ACADÉMIE DE WAREMME

L'Académie de Waremmé organise à l'école communale de Faimès :

- ☛ des cours d'éveil musical destinés aux enfants de 5 à 7 ans tous les mardis de 15h35 à 16h25
- ☛ des ateliers théâtre destinés aux enfants de 8 à 12 ans tous les lundis de 15h35 à 17h15.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Académie de Waremmé au 019/32.77.50.



2ÈME ÉDITION POUR LA NUIT DE L'OBSCURITÉ

Pour la deuxième année consécutive, la Nuit de l'Obscurité a eu lieu à Faimès à l'initiative d'Inter Environnement Wallonie et de la Commune de Faimès.

C'est à la suite d'une proposition de l'Union Astronomique Internationale à laquelle se sont associés les Nations Unies et l'Unesco que, motivés par le 400^{ème} anniversaire de la première utilisation de la lunette astronomique par Galilée, ils ont déclaré l'année 2009 « Année Internationale de l'Astronomie ».

La commune de Faimès et l'Echevinat de l'Environnement et de la Citoyenneté ont emboîté le pas et c'est ainsi que le samedi 28 mars au Cortil Jonet à Faimès, une quarantaine de personnes ont participé à cette activité.

La soirée débuta par un exposé sur les oiseaux nocturnes : « Les Chauves-souris ou Chiroptères ». Monsieur Gée a capté une fois de plus le public non seulement par le sujet choisi, mais aussi par son enthousiasme, et ses connaissances, répondant de manière pertinente aux questions posées.

Etant donné le temps opiniâtrement couvert (nous sommes en Belgique) ils (E. Ruisseau, J. Chapelle et J. Dries) n'ont pas pu présenter le programme prévu à l'extérieur avec les 3 télescopes.

Heureusement, un montage vidéo représentant les diverses constellations et les étoiles particulières visibles ce jour-là : La Grande Ourse, la Petite Ourse, l'étoile Polaire, Cassiopée, le Dragon, les Pléiades, Orion, Sirins, la planète Saturne... a été proposé.

Lors des questions-réponses avec le public, les membres de l'assemblée ont dégusté un excellent bol de soupe à l'oignon offert par l'Administration Communale.

A l'occasion de la prochaine Nuit de l'Obscurité de mars 2010, une balade nocturne à l'écoute des animaux, tout en observant le ciel, sera prévue. Pour une bonne organisation, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec l'Echevin de l'Environnement Frédéric Delnatte au 0477 /78 55 30 ou par mail via fredericdelnatte@gmail.com afin d'établir les groupes et de réunir les guides nature.



PROGRAMME DES OPÉRETTES

L'administration communale a le plaisir d'inviter les personnes âgées de 60 à 85 ans aux opérettes organisées par le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt.

Le transport est assuré par le car communal.

- Samedi 10 octobre 2009 à 14h30 PAF : 5 €
- Samedi 12 décembre 2009 à 14h30 PAF : 5 €
- Samedi 13 février 2010 à 14h30 PAF : 5 €
- Samedi 10 avril 2010 à 14 h 30 PAF : 5 €

Opérettes de Monsieur Depas, originaire de Viemme.

Le car communal vous prendra en charge aux places publiques aux heures suivantes:



Aineffe : 12h50
Borlez : 13h00
Les Waleffes : 13h10
Celles : 13h20
Viemme : 13h50



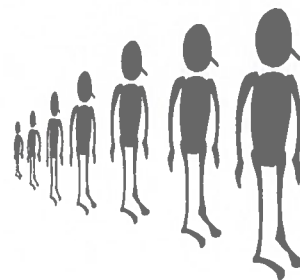
Votre réservation est attendue auprès de Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89 au plus tard le lundi précédant l'opérette.

QUELQUES STATISTIQUES

■ Population

Le nombre d'habitants inscrits aux registres de la population ne cesse d'augmenter d'année en année, nous comptons actuellement 3625 habitants contre 2833 en 1990.

En 2008, nous avons comptabilisé 193 entrées et 196 sorties dont 38 naissances et 44 décès, 15 mariages ont été célébrés dans notre commune et 9 divorces ont été actés.

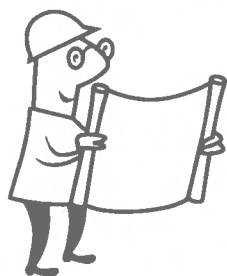


■ Urbanisme

Le nombre de permis d'urbanisme sollicité chaque année suit un cours régulier.

En 2008, ont été introduites:

- ☞ 47 demandes de permis d'urbanisme (dont 5 concernant des régularisations)
- ☞ 62 demandes de déclarations urbanistiques
- ☞ 5 demandes de permis unique
- ☞ 18 demandes de permis d'environnement
- ☞ 6 demandes de permis de lotir



■ Passeports—permis de conduire

En 2008, 102 passeports et 245 permis de conduire ont été délivrés dont 50 permis provisoires, et 14 permis internationaux.

■ Enseignement

Le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement communal ne cesse d'augmenter et a atteint :

Celles	2000	2002	2004	2005	2006	2007	2008
Maternel	41	43	49	62	59	64	60
Primaire	66	82	84	95	94	94	108
Les Waleffes	2000	2002	2004	2005	2006	2007	2008
Maternel	21	26	34	34	26	30	40
Primaire	52	52	48	45	52	53	51



Accueil extrascolaire	Moins de 6 ans			Plus de 6 ans		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Carnaval	31	19	27	18	18	25
Pâques	42	28	29	35	26	20
Toussaint	14	12	20	14	14	13
Noël–Nouvel an	23	18	16	10	11	14
Garderies	73	89	83	72	108	86
Mercredi			151			235

BUDGET EXERCICE 2009

Le budget de l'exercice 2009 peut se résumer comme suit :

BUDGET ORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
Exercice propre		2.924.742,15	3.063.311,37
	Déficit	-138.569,22	
Exercices antérieurs		588.016,23	0,00
	Excédent	588.016,23	
Total exercices propres et antérieurs		3.512.758,38	3.063.311,37
Prélèvement en faveur de l'extraordinaire			101.300,00
RESULTAT GENERAL		3.512.758,38	3.164.611,37
BONI		348.147,01	



BUDGET EXTRAORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
Exercice propre		4.922.537,48	3.988.017,57
	Excédent	934.519,91	
Exercices antérieurs		355.135,84	563.706,40
	Déficit	-208.570,56	
Total exercices propres et antérieurs		5.277.673,32	4.551.723,97
Transfert de l'ordinaire		101.300,00	
RESULTAT GENERAL		5.378.973,32	4.551.723,97
BONI		827.249,35	

Le budget communal pour l'exercice 2009 présente un déficit à l'exercice propre de 138.569,22 €. Ce déficit est compensé par le boni des exercices antérieurs estimé à 588.016,23€, boni qui permet le transfert au service extraordinaire, d'une somme de 101.300,00 € destinée à financer certains investissements.

Le service extraordinaire présente un excédent à l'exercice propre de 934.519,91€ et un boni global de 827.249,35 € : ceci est dû au fait que l'emprunt destiné à financer les travaux de construction de la nouvelle école sera comptabilisé sur le budget 2009 alors que les dépenses ont été engagées à charge du budget 2008.

Les exercices antérieurs comptent un déficit de 208.570,56 € : celui-ci correspond à un ajustement des crédits pour la construction de l'école.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Le tableau reproduit ci-après donne un aperçu de l'évolution des principales dépenses prévues au budget, classées par grandes rubriques budgétaires, ce qui permet de se faire une idée plus précise de l'évolution des dépenses par fonction budgétaire :

	2005	2006	2007	2008	2009
Assurances	18.552,00	21.997,12	24.316,00	24.402,00	27.610,40
Adm générale	611.947,72	679.996,64	676.960,18	746.697,13	799.548,91
Patrimoine privé	6.330,00	7.230,00	16.650,00	3.276,90	6.936,83
Police	179.939,00	183.538,00	192.714,58	190.952,62	193.303,22
Pompiers	41.195,98	46.250,00	48.523,60	48.560,48	48.660,48
Voirie	565.927,86	558.588,76	603.237,92	644.851,40	722.977,97
Agriculture (remembrement)	27.828,61	39.449,58	28.221,36	43.030,86	45.591,01
Enseignement	347.484,03	422.796,61	383.955,72	394.101,75	435.212,61
Educat popul	128.119,34	144.461,68	166.468,32	165.949,67	208.877,60
Bibliothèques	6.250,00	6.700,00	6.900,00	7.111,00	7.700
Cultes	21.310,01	30.154,75	27.860,39	27.243,15	29.176,46
Assist sociale	145.106,80	176.252,30	177.700,00	200.500,00	299.854,00
Immondices	126.601,40	126.514,56	140.184,70	136.775,80	183.220,25
Eaux usées	3.500,00	3.565,00	3.565,00	5.065,00	18.574,33
Cimetières	8.169,87	8.212,50	11.750,50	9.950,50	9.638,00
Urbanisme et Logement	1.850,00	1.850,00	3.450,00	1.950,00	4.550
TOTAL	2.750.412,58	2.973.368,48	2.525.853,25	2.666.239,42	3.063.311,37

DES NOUVELLES DE L'ADL BERLOZ-DONCEEL-FAIMES-GEER

Après une saison consacrée à faire connaissance avec les entreprises (et il y en a encore beaucoup à découvrir !) via l'organisation de conférences, le Business Club est en vacances jusqu'à la rentrée. Une nouvelle programmation est en préparation avec une formation sur l'utilité et la création d'adresse mail, les aides à l'emploi, l'environnement et mon entreprise... Pour rappel, le Business Club est gratuit et s'appuie sur les demandes des entreprises. Aussi, si vous avez des suggestions ou des questions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

L'ADL aide ou renseigne également les personnes qui souhaitent créer leur entreprise ou la développer. L'aide est gratuite, il suffit de prendre rendez-vous.

L'été, pour l'ADL, est synonyme de cogitations. Plusieurs groupes de réflexion se réunissent pour déterminer des projets qui seront menés dans les domaines du développement des entreprises, du tourisme, des services à la population et de l'agriculture. Si vous voulez partager vos idées et les réaliser, rejoignez-nous !

26 août à 19h30 – l'agriculture – Lieu à définir

Degrange Benoit et Vincent Boulanger

Rue Richard Orban 1 à 4257 Berloz

Tél. : 019 25 99 13 ou 15 – Fax : 019 25 99 14

bd@berloz-donceel-faimes-geer.be ou yb@berloz-donceel-faimes-geer.be



PRIMES DE NAISSANCE 2008

A la veille de la fête des mères, quarante bébés et leurs parents ont été invités par le Collège communal à leur première réception officielle. Précisément vingt filles et vingt garçons nés durant l'année 2008 ont reçu la prime de 125 € et un ballotin de pralines offerts par le Conseil communal ainsi qu'un bavoir, cadeau de la ligue des familles.

Nous félicitons, à nouveau, tous ces heureux parents et leur souhaitons beaucoup de bonheur avec leur petit-bout.



ÉVÈNEMENT À LA CHAPELLE DE SAIVES

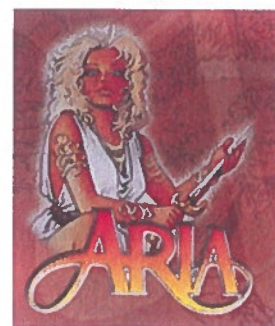
Dans le cadre du week-end Patrimoine et BD des 25 et 26 juillet organisé par la Maison du Tourisme Hesbaye-Meuse, la commune de Faimes, a proposé le 26 juillet la découverte de :

1. SAIVES, UN HAMEAU À L'ÉPOQUE DES LUMIÈRES

Implanté au milieu de l'openfield hesbignon, le hameau de Saives tranche par son environnement et la qualité de son architecture. Rares sont les ensembles architecturaux atteignant un tel degré d'homogénéité et de style. L'ensemble architectural est ici principalement composé d'une magnifique chapelle ainsi que de deux châteaux fermes. La chapelle et le site dont elle fait partie sont classés depuis 1977. Cette architecture nous la devons au XVIII^e siècle et sans doute au courant des « Lumières » qui s'est manifesté jusque dans les constructions religieuses et civiles de nos campagnes. Saives est un ensemble exceptionnel rehaussé également par un environnement de qualité composé de vergers de hautes tiges, de prairies, de frondaisons et des magnifiques parcs des deux châteaux fermes. L'auréole villageoise si caractéristique aux habitats groupés de la région prend ici toute sa valeur.

2. L'EXPOSITION DE MICHEL WEYLAND

Dans la magnifique chapelle de Saives, étaient exposées plusieurs planches de bande dessinée tirées de l'œuvre de Michel Weyland, créateur de la série Aria, héroïne dont les aventures se déroulent dans l'Antiquité. Michel Weyland est non seulement un dessinateur de talent mais il est également le régional de cette étape puisqu'il réside à Faimes depuis plusieurs années.



3. L'ATELIER BD

Philippe Cortez est dessinateur humoristique et a publié plusieurs BD dans ce style, mais il est surtout pédagogue et anime l'atelier BD du Centre culturel de Wanze. C'est avec ses élèves qu'il a animé dans la chapelle de Saives un atelier où jeunes et moins jeunes ont pu participer à l'élaboration de « cadavres exquis », longues fresques dessinées à plusieurs mains.

Les communes partenaires pour ce week-end étaient Amay, Berloz, Donceel, Engis, Faimes, Geer, Oreye, Remicourt, Saint-Georges, Verlaine, Villers-le-Bouillet.

Pour toute information complémentaire sur les festivités de notre région, n'hésitez pas à visiter le site www.tourisme-hesbaye-meuse.be

SIRÈNES D'ALERTE NBC

Notre commune étant située dans une zone à risque, les sirènes électroniques d'alerte NBC (Nucléaire, Biologique, Chimique) seront testées le **1er octobre 2009** entre 08h45 et 10h15. Un signal sonore se fera donc entendre au terrain de football à Borlez, à l'école communale de Les Waleffes, à l'Eglise de Viemme et à la maison communale.

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet www.seveso.be. Un numéro gratuit 0800-94.133 est également disponible pour toutes informations complémentaires sur les essais.



CARREFOURS DES GENERATIONS

Le week-end du 25-26 avril, une trentaine de communes wallonnes et bruxelloises ont organisé un programme convivial, participatif et festif destiné à sensibiliser et à informer sur la problématique intergénérationnelle.

Visites, concerts, expositions, rencontres,... qui ont mis en valeur les solidarités entre générations telles que Cultures & Loisirs, mobilité et moyens de communications, logements partagés, aménagement du territoire, vie affective,... Des centaines d'activités initiées par des associations, mouvements, institutions et des initiatives privées ou publiques,... ont été présentées gratuitement.

C'est ainsi que ce 25 avril, une dizaine de faimois associés aux berloziens ont ouvert leur porte aux différentes générations.

- ☞ Visite d'un vignoble chez Robert Coune à Borlez.
- ☞ Visite de l'incontournable château de Waleffe. Merci à Monsieur le Baron de Potesta pour son accueil chaleureux et la mise à disposition de sa belle propriété.
- ☞ Découverte du Webbus de la Province de Liège à Celles.
- ☞ Evasion au pays des contes proposée par Robert Masset à la Bibliothèque de Viemme.
- ☞ Partage des mémoires de Viemme par Madame Gondat et Monsieur Tihon à Viemme.
- ☞ Découverte de l'atelier peinture-dorure de Marie-Agnès Delhaye à Aineffe.
- ☞ Rencontre avec l'auteur des bandes dessinées ARIA au château de Waleffe.
- ☞ Jeux intergénérationnels au centre d'animation rurale « L'Etable » à Celles.
- ☞ Découverte de l'apiculture chez Robert Coune à Borlez.

Ce fut un moment festif et convivial qui a permis de belles rencontres entre générations.



MOBI-SERVICE

Besoin d'une voiture avec chauffeur pour vous aider dans votre quotidien?

Pensez au MOBI-SERVICE!

Ce service, proposé par le CPAS, est destiné à tous les Faimois bénéficiant ou non d'une aide sociale.

Coût : 0,20 €/km par passager, aller-retour compris dans un rayon de 40 km.

Personne de contact : Véronique JAC au 0496/85.50.10

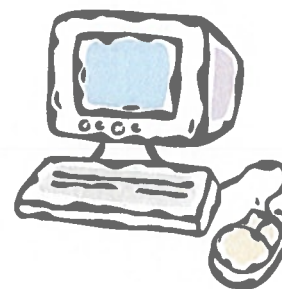


ESPACE INFORMATIQUE

En collaboration avec l'Administration communale, le CPAS met à votre disposition 5 ordinateurs dans les locaux de l'école de Celles pour :

- ✓ recherches sur Internet ;
- ✓ création d'albums photos numériques ;
- ✓ création de profils sur facebook, ebay, msn ;
- ✓ consultations de vos e-mails en ligne ;
- ✓ apprentissage du traitement de texte, tableur ;
- ✓ aide personnalisée ;
- ✓ Rédaction de C. V. ou lettres diverses

Contactez l'Accompagnateur, Monsieur Alain Lonnew au 0499/128.119.



Ce service est GRATUIT et ouvert à TOUS les citoyens.

Horaire : mercredi : 12h30 – 16h00
 samedi : 08h30 – 12h00

SERVICE DE REPASSAGE

Vous êtes débordé, vous voulez consacrer plus de temps à vos enfants et/ou à vous-même, n'hésitez pas à faire appel au « Sans un pli », le service repassage du C.P.A.S.



En échange de titres-services, votre linge est repassé dans les 48 heures.

Où ? Rue A. Warnotte 26 à Celles

Quand ? Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Le prix ? 1 heure = un titre-service d'une valeur de 7,50 euros
 (5,25 € après déduction fiscale).

LES RISQUES LIÉS AU SOLEIL

L'été approche !

Le soleil fait son retour après la longue grisaille hivernale ! La nature resplendit, notre regard s'illumine, le soleil exerce des effets positifs sur nos os et nos articulations... C'est certain, nous sommes tous d'humeur plus joyeuse et le retour des beaux jours invite à prendre l'air, se balader, faire du vélo, jardiner et se détendre.

Il faut toutefois savoir que l'abus de soleil peut provoquer des brûlures et de graves dommages à long terme.

Risques liés à une surexposition au soleil

La surexposition aux rayons ultraviolets (soleil et banc solaire) provoque un vieillissement accéléré de la peau, mais peut aussi occasionner de graves lésions au niveau des yeux (inflammation, cataracte) et de la peau. Chaque coup de soleil augmente aussi le risque de développer un cancer cutané. Il faut donc profiter du soleil avec modération !

Quelques conseils pour bien se protéger

1. Limitez le temps que vous passez au soleil. Évitez si possible de vous exposer entre 11 et 15 heures.
2. Utilisez une crème solaire dotée d'un facteur de protection élevé, renouvelez souvent et généreusement l'application.
3. Au soleil, portez un chapeau ou une casquette et des lunettes de soleil.
4. Buvez beaucoup d'eau.

Les crèmes solaires diminuent le risque de coups de soleil. Vous devez toutefois tenir compte des éléments suivants :

- ☞ Appliquez la crème solaire 20 minutes avant de vous exposer.
- ☞ Plus votre peau est sensible au soleil, plus l'indice de protection du produit solaire doit être élevé (12, 15, 20 ou plus encore).
- ☞ Utilisez de préférence une crème solaire résistante à l'eau.
- ☞ Enduisez-vous généreusement de crème et renouvelez l'application toutes les deux heures et après chaque baignade.

Attention : appliquer une crème solaire ne signifie pas que vous pouvez vous exposer plus longtemps !

LES JEUNES ENFANTS SONT LES PLUS VULNÉRABLES

Les enfants sont en pleine croissance et leur peau est plus fine et plus sensible que celle des adultes. Leur peau n'est pas encore capable de se défendre aussi efficacement.

Les enfants jouent beaucoup à l'extérieur. C'est une bonne chose puisque la lumière du soleil les aide à produire de la vitamine D, gage d'une solide ossature. C'est également une excellente habitude pour les enfants que de se dépenser au grand air.

Les expositions prolongées au soleil, et les coups de soleil qui en résultent, peuvent néanmoins augmenter le risque de développer ultérieurement un cancer de la peau. Il est donc capital d'éviter les coups de soleil, particulièrement pendant l'enfance. La peau des enfants exige dès lors une attention spécifique et la meilleure protection possible. Suivez donc les recommandations suivantes :



1. Les bébés de moins d'un an doivent impérativement éviter le soleil. Jusqu'à l'âge d'un an, les bébés ne doivent jamais être exposés directement au soleil. Ils doivent toujours rester à l'ombre.



2. Les enfants doivent rester à l'ombre entre 11 et 15 heures. Veillez à ce qu'ils disposent d'un lieu ombragé : un grand parasol, une tente ou un arbre. Mieux encore : gardez les jeunes enfants à l'intérieur entre 11 et 15 heures.



3. Les enfants doivent porter un chapeau ou une casquette, un t-shirt sec et des lunettes de soleil. Avant 11 heures et après 15 heures, les enfants peuvent jouer au soleil, mais doivent toujours porter un chapeau/une casquette (idéalement avec un rabat pour protéger la nuque), un t-shirt sec et des lunettes de soleil.



4. Utilisez une crème solaire « waterproof » d'un facteur +30 et renouvelez fréquemment (et généreusement) l'application. Avant 11 h et après 15 h, les enfants peuvent jouer dans l'eau, à la mer ou dans la piscine mais enduisez-les généreusement de crème solaire. Et répétez régulièrement l'opération. Veillez à ce que les enfants boivent beaucoup d'eau – plus que d'ordinaire.

LES PESTICIDES SONT DANGEREUX



Les statistiques montrent qu'environ un tiers des 9.000 tonnes de matières actives contenues dans les pesticides vendus chaque année serait destiné aux amateurs.

On peut estimer que la moitié des parcelles des particuliers est traitée au moins une fois par an. Or, ces utilisateurs amateurs ne bénéficient d'aucune formation à l'usage de ces produits, ce qui est par contre le cas pour la plupart des utilisateurs professionnels. On remarque d'ailleurs qu'une part importante de la pollution par les pesticides des eaux souterraines et de surfaces est due à des substances présentes dans les produits destinés au marché non agricole.



Les consignes d'utilisation et de sécurité présentes sur l'étiquette peuvent, si elles sont suivies à la lettre, éviter les dégâts causés par une utilisation incorrecte d'un produit pesticide (protection des plantes) ou biocide (autres usages). Et il n'est pas uniquement fait référence à des dégradations de l'environnement. La santé des utilisateurs, de leurs proches et de leurs animaux de compagnie est également en jeu s'ils ne suivent pas correctement les consignes.

En effet, même si les accidents survenus au contact de pesticides ou de biocides ne représentent qu'un peu plus de 4% des appels enregistrés par le Centre Antipoisons, la majorité de ceux-ci concernent des enfants en bas âge et plusieurs cas de chiens intoxiqués mortellement ont déjà été rapportés. D'autre part, il apparaît qu'environ 35% des utilisateurs de pesticides appliquent ces produits de manière préventive, ce qui est tout à fait contre-indiqué (sauf

précision explicite dans le mode d'emploi) et expose la santé de l'utilisateur et notre environnement à des risques inutiles.

Nous vous invitons fortement à consulter le site Internet www.lisezletiquette.be

ÉTAT CIVIL (JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL, MAI ET JUIN)

Nous ont rejoints :

- ♣ Thysen Quentin né à Liège le dix février 2009, domicilié à Faimés (Borlez) rue Basse Voie, 2/1, fils de Frédéric Thysen et de Stéphanie Lambert.
- ♣ Dubuisson Laure, née à Liège le 26 février 2009, domiciliée à Faimés (Aineffe) rue Chênay, 8, fille de Raphaël Dubuisson et de Marie-Pierre Laruelle.
- ♣ Jamin Charlotte, née à Liège le 02 mars 2009, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue du Bec 1, fille de Hervé Jamin et de Valérie Benats.
- ♣ Lestrade Margot, née à Liège le 17 mars 2009, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de Borlez, 26, fille de Pascal Lestrade et de Marianne Siquet.
- ♣ Bernard Théo, né à Liège le 26 mars 2009, domicilié à Faimés (Celles) rue Adolphe Braas, 28/2, fils de Aurélien Bernard et de Laurie Mohade.
- ♣ Petitjean Jeremy né à Liège le 08 avril 2009, domicilié à Faimés (Celles) rue de Huy, 170, fils de Olivier Petitjean et de Cindy Choisis.
- ♣ Delcommune Yanis, né à Liège le 13 avril 2009, domicilié à Faimés (Borlez) rue Emile Vandervelde, 63, fils de Fabrice Delcommune et de Régine Praillet.
- ♣ Mossoux Nicolas, né à Liège le 04 avril 2009, domicilié à Faimés, Clos des Botteresses, 3, fils de François Mossoux et de Séverine Lemmens.
- ♣ de Grady de Horion Elouan, né à Liège le 14 avril 2009, domicilié à Faimés, rue Sainte-Anne, 9, fils de Olivier de Grady de Horion, Chevalier et de Astrid Christyn Comtesse de Ribaucourt.
- ♣ Rorive Hugo, né à Liège le 26 avril 2009, domicilié à Faimés (Celles) rue de Saives, 21, fils de Nicolas Rorive et de Alice Fernandez Tomé.
- ♣ Pirson Zoé, née à Liège le 28 avril 2009, domiciliée à Faimés (Celles) rue de Termogne, 29, fille de Cédric Pirson et de Sophie Fumal.
- ♣ Collot Elise, née à Seraing le 06 mai 2009, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue du Bosquet, 10, fille de Sylvain Collot et de Coralie Morgenthal.
- ♣ Lucas Gauthier, né à Liège le 05 mai 2009, domicilié à Faimés (Viemme) rue Saint-Georges, 13, fils de Fabien Lucas et de Anne-Catherine Radoux.
- ♣ Schoefs Léa, née à Liège le 25 mai 2009, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de Vaux, 46, fille de Michel Schoefs et de Isabelle Dumont.
- ♣ Legrand Cyryll, né à Seraing le 25 mai 2009, domicilié à Faimés (Celles) rue du Carillon, 5, fils de Jennifer Legrand.
- ♣ Méant Maïli, née à Seraing le 06 avril 2009, domiciliée à Faimés (Viemme) rue du Moulin, 9, fille de Corine Méant.

Se sont unis :

- ♥ Robert Jean-Marc, 38 ans, et Dulaunoy Angélique, 34 ans, domiciliés à Faimés (Viemme) rue de Huy, 229. Mariés le 08 août 2008.
- ♥ Goffaux Marc, 50 ans et Félix Noëlle, 50 ans domiciliés à Faimés (Borlez) rue de la Croix de Mer, 3/0001. Mariés le 08 mai 2009.

- ♥ De Coster Nicolas, 26 ans, et Ringlet Charlotte, 27 ans, domiciliés à Faimés, rue du Marais, 5. Mariés le 27 juin 2009.

Nous ont quittés :

- † Goyvaerts Jeanne, 89 ans, veuve Félix Wittouck, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare 6, y décédée le 30 janvier 2009.
- † Streef Suzanne, 87 ans, veuve Paul Hougardy, domiciliée à Geer, rue du Pont 1/c décédée à Faimés (Les Waleffes), rue de la Gare 6, le 1^{er} février 2009.
- † Docquier Chantal, 54 ans, célibataire, domiciliée à Faimés (Viemme) rue de Huy, 188, y décédée le 03 février 2009.
- † Strauven Albert, 69 ans, époux Smolders Josée, domicilié à Faimés (Les Waleffes), rue Remikette, 10, y décédé le 12 février 2009.
- † Thonon Michel, 81 ans, époux Nossent Lucie, domicilié à Faimés (Viemme) rue Saint-Georges, 34, décédé à Seraing le 11 février 2009.
- † Goreux Jacqueline, 66 ans, épouse Evrard Philippe, domiciliée à Faimés (Celles) rue du Carillon, 6, y décédée le 23 février 2009.
- † Stankiewicz Stanislaw, 59 ans, époux Anne Delava, domicilié à Faimés (Aineffe), rue Barbe d'Or 22, y décédée le 10 mars 2009.
- † Piron Fernande, 91 ans, veuve Gustave Dubois, domiciliée à Faimés (Aineffe), rue de la Champignotte, 6, décédée à Waremme le 14 mars 2009.
- † Melon Paul, 59 ans, époux Docquier Marcelle, domicilié à Faimés (Celles), rue de Termogne, 56, y décédé le 24 mars 2009.
- † Hutois Désiré, 79 ans, époux Denise Duchesne, domicilié à Faimés (Viemme) rue de Huy, 193, décédé à Waremme le 04 avril 2009.
- † Gondat Gilberte, 76 ans, veuve Jean Bleus, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, y décédée le 14 avril 2009.
- † Pirotte Jacques, 75 ans, divorcé, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue de Vaux, 31, décédé à Waremme le 21 avril 2009.
- † Mousset Désiré, 83 ans, époux Evrard Marguerite, domicilié à Faimés, rue du Bon Dieu d'Ans, 11, décédé à Waremme le 08 mai 2009.
- † Lhoest Ivonne, 82 ans, veuve Victor Hicter, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, décédée à Waremme le 23 mai 2009.
- † Antoine Odile, 89 ans, veuve Joseph Pinet, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, y décédée le 10 juin 2009.
- † Goffin Marie, 90 ans, veuve Bada Joseph, domiciliée à Faimés (Borlez) rue Félix Delchambre, 75, décédée à Waremme le 18 juin 2009.

Noces d'or :



- Le 28 février 2009 à 10h30, les époux Edouard Gée et Thérèse Jakobsche ont reçu à leur domicile rue de la Champignotte 2 à 4317 Faimés à l'occasion de leurs 50 ans de mariage. (Contracté à Liège le 6 décembre 1958).
- Le 21 mars 2009 à 14 h, les époux Régis Baron et Alice Gillet domiciliés à Faimés (Les Waleffes), rue Remikette 9, ont été reçus à l'Administration Communale à l'occasion de leurs 60 ans de mariage. (Contracté à Vinalmont le 5 mars 1949).

**Retrouvez l'état civil au complet
sur www.faimés.be (rubrique "News")**

UNE RUE, UNE HISTOIRE ...

RUE LEON GENIE

Né à Les Waleffes le 4 mars 1904, Léon Génie, marié et père d'un enfant, résidait à Viemme, rue des Botteresses (au fond de l'impasse). Il exerçait la profession de mécanicien qualifié chez Moës Moteurs à Waremmé. Rappelé sous les armes quelques jours avant le 10 mai 1940 (déclaration de la guerre), il a été tué dans un bombardement le 24 mai 1940. Son nom est gravé dans la pierre du monument aux morts de Les Waleffes dont il était originaire. Le conseil communal de Viemme a donné son nom à la rue.

RUE DE VAUX

Comme son nom l'indique, la rue de Vaux se dirige vers Vaux-et-Borset avec toutefois un embranchement vers Vieux-Waleffe par le chemin bien connu du « bois sapin ».

NB : Les Waleffes et Vieux-Waleffe n'ont rien en commun. De tous temps, elles furent des entités indépendantes.

RUE CORTIL JONET

Ce chemin ainsi dénommé longe le complexe sportif qui lui-même porte ce nom. Ce complexe en plein air érigé en zone de loisirs au plan de secteur Huy-Waremmé a reçu de ce chef une affectation ad hoc. Terrains de football, terrains de tennis et toutes autres disciplines sportives de plein air. Une plaine de jeux adjacente complète harmonieusement cet ensemble construit sur une superficie de près de cinq hectares. Le lieu dit est cadastralement connu sous « Cortil Jonet » - Jonet étant le nom d'un ancien propriétaire.

En bon français, Cortil devient « Courtil » ce qui signifie jardin clos de haies. Effectivement et antérieurement, il s'agissait d'un grand pré entouré de haies de toutes parts. Le terme vient du latin « Cohortil », curtile, dérivé de « hortus » (jardin), « Cohors » curte qui a donné court—cour (dictionnaire liégeois J. Haust).

Les gens du village, lorsqu'ils se référaient à l'endroit, le signalaient « E l'èclôs » (dans l'enclos), ce qui confirme un bien clôturé.

RIMES HESBIGNONNES

*Ma rime naît dans les sillons
D'une terre riche et féconde
Elle chante au gré des moissons
Qui sur cette grande terre abondent*

*Elle est sans envolée lyrique
Modeste et simple comme la région
Elles est sincère et authentique
Son amour est amour passion*

*Oui, j'aime ce coin où je suis né
J'ai pris racine dans le limon
Source de vie et de beauté
Terre sans crête et sans vallon*

*Dans son paysage uniforme
Elle a mystérieux attraits
Un patrimoine et de grands hommes
Qui font son charme et son portrait*

Joseph Delchambre

POESIE CAMPAGNARDE

*Je suis le poète des campagnes
J'ai l'âme proche du paysan
Ma rime pétille comme le champagne
Elle s'envole au gré du vent*

*Elle s'envole au gré du vent
Ouvrir la porte au printemps
De l'hiver, sonner l'hallali
Sur le tempo des gazouillis*

*Entendre grives et pinsons
Entonner l'hymne du renouveau
Au son de l'éclat des bourgeons
Fêter la naissance des rameaux*

*Rameaux feuillus, rameaux fleuris
Enjolivures de la nature
Où les oiseaux feront leurs nids
Pour donner vie dans la ramure*

*Clin d'œil du soleil à l'aurore
Il irise de perles, la rosée
Illumine la faune et la flore
Egaye l'âme et la pensée*

*Nos émotions, nos sentiments
Chaque printemps nous accompagnent
J'ai l'âme proche du paysan*

Joseph Delchambre

CALENDRIER CULTUREL

AOUT 2009

Du 06/07 au 21/08	Plaine de jeux au Cortil à Borlez.
Du 31/07 au 03/08	Fête de la Bière à l'As de cœur à Borlez.
Dimanche 09/08	2ème grand barbecue à Viemme.
Dimanche 23/08	6ème rallye gastronomique et culturel organisé par le Comité des parents.
Mardi 25/08	Une journée gratuite à Bambois organisée par l'Administration communale.
Vendredi 28/08	Mémorial Van Damme.

SEPTEMBRE 2009

Jeudi 03/09	20.00	« Conseils bricolage pour faciliter le travail au jardin » par le Comité horticole au Cortil à Borlez.
Samedi 05/09	18.30	Souper TTC Borlez.
Dimanche 06/09	14.00	Goûter des pensionnés de Viemme organisé par le VC Hesbignon au Cortil à Borlez.
Dimanche 06/09		Aineffe en fête—12ème buffet campagnard (midi et soir).
Samedi 12 et dimanche 13/09		Journées du Patrimoine organisées par l'Administration Communale.
Dimanche 13/09	14.30	Spectacle et goûter organisé par le Comité des Pensionnés de Celles.
Samedi 19/09	18.30	Fête de Les Waleffes organisée par le Comité des Fêtes de LW sous chapiteau à Les Waleffes.
Dimanche 20/09		Barbecue et soirée dansante organisés à la salle Patria à Les Waleffes par le Comité des Fêtes de Les Waleffes.
Dimanche 20/09		Messe de rentrée et fête de secteur.
Dimanche 27/09	12.00	Animation-repas « Couleur Afrique » organisé par l'asbl « D'une main à l'autre ».
Mercredi 30/09	12.00	Don de sang au réfectoire de l'école de Celles.

OCTOBRE 2009

Jeudi 01/10	20.00	« Comment faire un compost ? », conférence donnée par le Cercle Horticole au Cortil à Borlez.
Samedi 03/10	14.00	Concours de cartes organisé par le Comité de Saint Nicolas.
Samedi 03/10	20.00	Cabaret au Cortil à Borlez organisé par le PAC.
Dimanche 04/10	12.00	Dîner paroissial à la Salle Patria à Les Waleffes organisé par le Comité paroissial.
Samedi 10/10	18.30	Souper aux moules organisé par le Comité du Jumelage.
Dimanche 25/10	07.30	Marche ADEPS organisé par « D'une main à l'autre » au Cortil à Borlez.
Samedi 31/10		FETE HALLOWEEN organisée par les écoles communales.

LE CALENDRIER CULTUREL 2009 EST DISPONIBLE DANS SON ENTIERETE
SUR LE SITE INTERNET WWW.FAIMES.BE

COMMUNE DE FAIMES

rue A. Braas 13—4317 FAIMES

Tél. : 019/33.98.50

Fax : 019/33.98.64

E-mail : commune@faimes.be

Site internet: www.faimes.be



Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.

Permanences :

les mercredis de 14 à 16 heures et
les samedis de 10 à 12 heures à l'exception
des mois de juillet/août et des jours fériés.

CONTACT TÉLÉPHONIQUE DES SERVICES COMMUNAUX

BOURGMESTRE :	Mme Marie-Alice VANDEREYKEN	Tél. :	019/33.98.61
SECRETAIRE COMMUNALE :	Mme Véronique JACQUES	Tél. :	019/33.98.52
COMPTABILITE :	Mme Martine LOOMANS	Tél. :	019/33.98.53
POPULATION :	Mme Maggy KEYEN	Tél. :	019/33.98.54
ETAT CIVIL :	Mme Monique TIHON-MARCHOUL	Tél. :	019/33.98.55
URBANISME :	M. Jean-Paul DECORTY	Tél. :	019/33.98.69
	M. Nicolas HUBIN	Tél. :	019/33.98.56
RECEVEUR REGIONAL :	M. Pierre-Jean LEBLANC	Tél. :	019/33.98.57
Concessions et cimetières :	M. Alexandre MELIN	Tél. :	019/33.98.63
Passeports, permis de conduire, extrait casier, location salles :	M. Alain HEER	Tél. :	019/33.98.68
Carte d'identité électronique, site Internet, bulletin communal :	Mme Nancy BURE	Tél. :	019/33.97.77
VOIRIE :	Tél. : 019/33.98.62	POLICE :	Tél. : 019/33.98.51
CPAS :	Tél. : 019/33.97.70	MEDIATION DE DETTES :	Tél. : 019/58.85.63
TITRES-SERVICES	Tél. : 019/33.97.71	AGENCE LOCALE POUR EMPLOI	Tél. : 019/33.97.78
MOBI SERVICE	Tél. : 0496/855.010	SANS UN PLI	Tél. : 019/58.82.99
ECOLE DE CELLES :	Tél. : 019/33.98.59	ECOLE DE LES WALEFFES :	Tél. : 019/56.73.72
Garderie :	Tél. : 019/33.98.60	Garderie :	Tél.: 0479/234.799

PERMANENCES DE LA BOURGMESTRE

La Bourgmestre Marie-Alice Vandereyken, essaiera d'être toujours à votre écoute et
fera le maximum pour vous accueillir à l'Administration Communale.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

